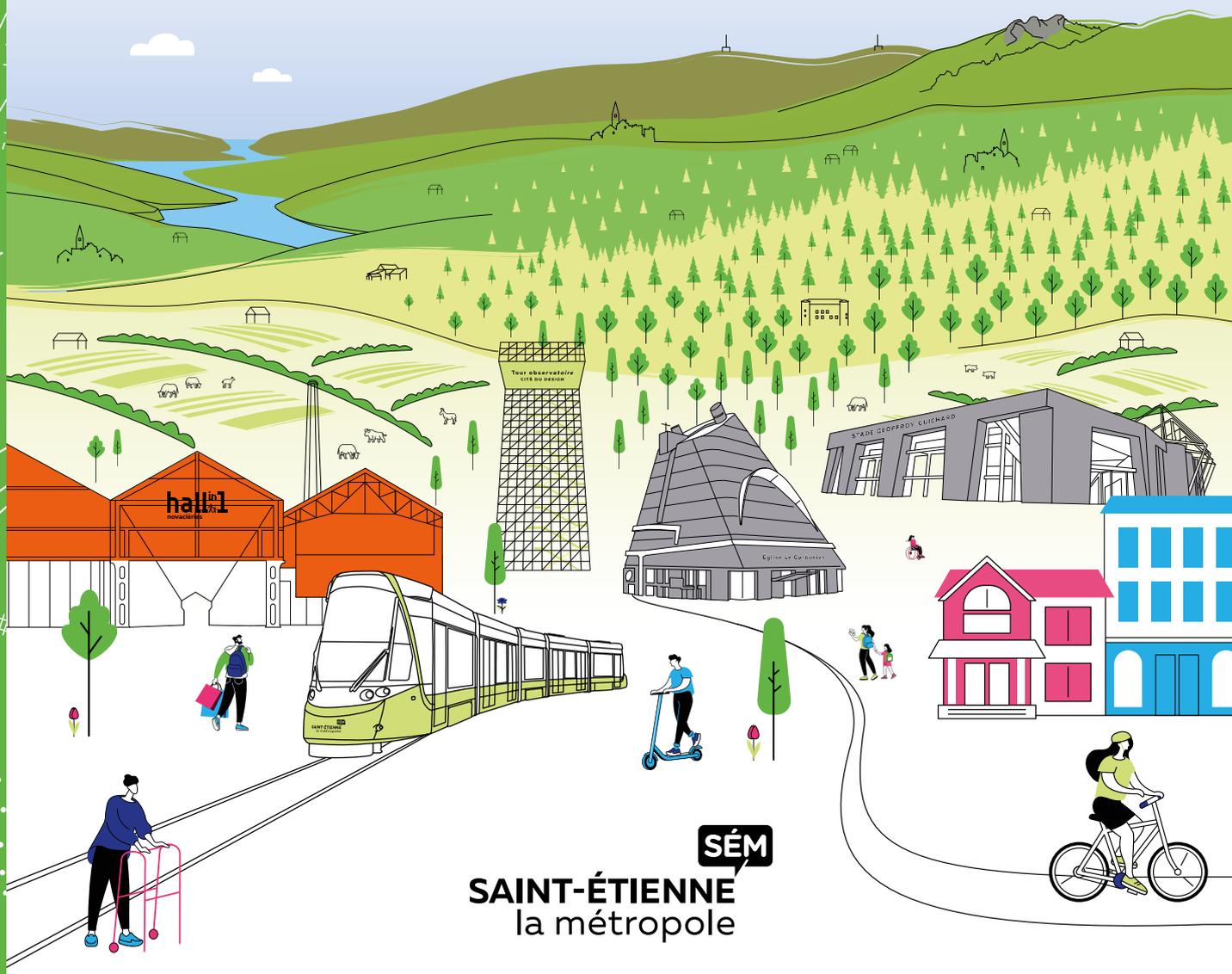


PLUI

Plan local
d'urbanisme
intercommunal

Saint-Étienne Métropole

Imaginons ensemble
notre territoire de demain



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

L'urbanisme avance entre nos 53 communes

Depuis le 20 décembre 2018, Saint-Étienne Métropole construit un projet de territoire ambitieux et partagé qui concerne ces 53 communes. C'est une nouveauté majeure qui se traduit par l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Depuis près d'un an, les élus sont entrés dans une nouvelle phase avec la réalisation du projet stratégique, temps important de cette démarche au long cours. Pour réussir, ils s'appuient sur un état des lieux complet du territoire. On revient avec vous sur les principales idées de ce diagnostic et les enjeux pour développer le futur de notre territoire.



UN TERRITOIRE UNIQUE ET UN PATRIMOINE À VALORISER

Des Gorges de la Loire au Gier en passant par l'Ondaine, le Furan ou encore les hauteurs du Pilat... Saint-Étienne Métropole s'est construite autour d'une géographie singulière, mais aussi soumise à de nombreux risques (inondations, miniers,...). Forte d'une nature abondante, la Métropole se situe sur la ligne de partage des eaux entre Loire et Rhône. De tout temps, sa position a été relativement stratégique. Le patrimoine s'est ainsi développé au fil des années, avec l'évolution des activités dans le bassin stéphanois. Des pôles métallurgiques, miniers ou encore industriels ont forgé un patrimoine particulier... à préserver.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Considérer le patrimoine comme un moyen de valoriser le cadre de vie et d'affirmer l'identité locale ;
- Mobiliser le patrimoine pour améliorer l'attractivité du territoire dans différents domaines (économie, tourisme...).



UN TERRITOIRE RÉVOLUMENT AGRICOLE

L'agriculture est un marqueur fort de notre territoire métropolitain : 46% de la surface de la Métropole est dédiée à l'activité agricole. Cette activité est indispensable pour encourager une alimentation plus locale et des circuits-courts. Saviez-vous que l'agriculture représente plus de 4 500 emplois (directs et induits) sur notre territoire, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire ?

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Préserver les terres agricoles à travers la recherche d'un équilibre avec le développement urbain.



UNE BIODIVERSITÉ RICHE À PRÉSERVER

Castor d'Europe, chauves-souris, faucon pèlerin, bois à préserver, espaces naturels et aquatiques sensibles... Saint-Étienne Métropole, c'est une biodiversité riche et variée ! Ces lieux naturels, agricoles et forestiers représentent d'ailleurs 80% du territoire métropolitain. La Plaine du Forez, les Gorges de la Loire, Le Pilat ou encore les Monts du Lyonnais sont des réservoirs de biodiversité, avec de grandes qualités écologiques. Il est donc nécessaire de les protéger pour maintenir un environnement diversifié !

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Préserver les espaces naturels remarquables et maintenir les fonctions écologiques du territoire ;
- Identifier, préserver et valoriser les éléments de la trame bleue (cours d'eau et leurs abords, étangs, mares et zones humides...) et de la trame verte (corridor écologique, espaces verts).



LE POINT SUR NOUS, HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

Pour comprendre un territoire, il est nécessaire d'étudier les dynamiques d'évolution de sa population (âge, métiers...). Aussi, il est intéressant de voir que pour la première fois, depuis les années 70, la population de la Métropole se stabilise. C'est une bonne nouvelle ! Lors des décennies précédentes, elle diminuait, en lien notamment avec le déclin industriel. Désormais, la Métropole représente plus de la moitié des habitants du Département de la Loire, soit plus de 406 000 habitants. Du côté de l'âge, la population vieillit, à l'image des tendances nationales. En revanche, près de la moitié des habitants sont en âge de travailler : entre 25 et 64 ans. Le passé industriel et ouvrier induit aujourd'hui un revenu médian qui reste moins élevé de 20%, par rapport à l'échelle nationale.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Avoir une offre de services en adéquation avec les besoins de tous les habitants (enfants, actifs, seniors...);
- Favoriser les modes doux et développer des modes alternatifs à la voiture pour les courtes distances.



UN PARC DE LOGEMENTS ACCESSIBLE ET DIVERSIFIÉ

Dans la Métropole, on compte plus de 206 000 logements, avec une part dont les loyers ou prix reste accessible pour les habitants. Autre point fort de notre territoire : les surfaces des logements sont relativement grandes (F3 et plus). Également, le territoire accueille de nombreux étudiants, avec plus de 60 établissements d'études secondaires et 30 000 étudiants. En ce qui concerne le parc de logement social public, 44 000 logements le composent, avec un taux de vacance parfois élevé. La vacance, c'est le fait qu'un logement soit inoccupé sur un temps long. Les actions pour renouveler le bâti sont d'ailleurs déjà en cours, notamment dans les centres-villes et certaines périphéries.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Adapter le logement, et le requalifier lorsque c'est nécessaire pour répondre aux besoins des habitants et assurer une bonne qualité de vie ;
- Rénover les logements dans des bâtiments privés, afin de renforcer la qualité de vie et l'attractivité des centres-villes.



UN TERRITOIRE HISTORIQUEMENT INDUSTRIEL

Attractive depuis plusieurs siècles par sa position et les différents axes de communication, dont un chemin de fer historique, Saint-Étienne Métropole continue de faire venir des actifs ! D'ailleurs, c'est un lieu majeur d'activités économiques au sein de la Loire avec 59% des emplois du département. L'histoire industrielle et minière a forgé une identité sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui encore, l'industrie représente 21% des salariés privés de notre territoire. Certaines filières industrielles sont d'ailleurs innovantes et existent à grande échelle seulement ici : optique, textile médical, mécanique de pointe. Autre élément intéressant : un grand nombre d'habitants travaille dans la Métropole. C'est le signe d'un cadre de vie plaisant et d'une vraie dynamique économique. La Métropole sait aussi attirer des actifs venant de la Plaine du Forez et de la Haute-Loire.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Maintenir les conditions permettant à la Métropole de rester un pôle d'attraction ;
- Permettre aux entreprises de rester sur le territoire et à de nouvelles de s'installer ;
- Rechercher un équilibre et une complémentarité entre les pôles commerciaux en périphérie et ceux de centres-villes, avec également une offre diversifiée de commerces de proximité pour répondre aux besoins des habitants sans avoir recours à la voiture.



UN POTENTIEL TOURISTIQUE À DÉVELOPPER

Saint-Étienne Métropole est moteur pour le développement touristique du département. Les quatre sites touristiques les plus fréquentés de la Loire sont situés dans la Métropole : le zoo de Saint-Martin-la-Plaine, le château de Bouthéon, le musée de la Mine de Saint-Étienne et le musée d'Art moderne et contemporain ! Fondée sur des patrimoines identitaires et des savoir-faire spécifiques, la Métropole bénéficie d'un potentiel touristique diversifié lui permettant d'allier tourisme urbain et de pleine nature. Si le tourisme de loisirs reste à développer, un tourisme d'affaires important existe déjà avec 70% de la clientèle touristique. Le tourisme d'affaires correspond notamment aux congrès, séminaires, foires, salons ou encore journées d'études existants sur le territoire.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

- Développer les activités touristiques locales ;
- Développer la capacité d'hébergement touristique de qualité, en lien avec les sites emblématiques du territoire comme la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez ou le patrimoine Le Corbusier ;
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques (transports en commun, itinéraires de découverte) ;
- Préserver les patrimoines architecturaux, naturels et paysagers, qui sont des éléments importants du tourisme local.

Quels défis pour l'avenir de Saint-Étienne Métropole ?

L'état des lieux a permis aux élus d'identifier de grands enjeux pour le territoire. Ils seront par la suite développés et priorisés, afin de faire des choix pour l'avenir du territoire.



■ UN PLUI AU SERVICE DU CADRE DE VIE DES HABITANTS

- Parvenir à un environnement favorable à la santé, en favorisant les modes de déplacement actifs par exemple ;
- Placer la nature en ville au service de la qualité de vie ;
- Offrir une desserte en transports en commun en adéquation avec les usages ;
- Valoriser les patrimoines (paysager, naturel, bâti) ;
- Reconquérir les centre-villes et les centre-bourg, en rénovant des bâtiments, en redonnant de la place aux commerces...



■ UN PLUI, COMME LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Permettre le développement du potentiel de l'énergie solaire sur l'existant ;
- Mettre en adéquation la présence de réseaux de chaleur urbain et le développement urbain ;
- Promouvoir la bonne gestion et la préservation des ressources, en eau notamment ;
- Favoriser l'économie circulaire, c'est-à-dire les circuits-courts pour se nourrir, le réemploi des matériaux de construction...



■ UN PLUI SOBRE EN UTILISATION FONCIÈRE DES SOLS

- Protéger l'activité agricole et la ressource alimentaire de Saint-Étienne Métropole ;
- Valoriser les espaces déjà bâtis, que ce soit en ville ou dans les villages ;
- Anticiper les besoins pour accueillir les entreprises ;
- Proposer de nouvelles façons d'habiter, plus durables et moins consommatrices d'espaces.

Rendez-vous dans la prochaine lettre d'information pour parler du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. C'est la partie stratégique, réalisée à partir du diagnostic et des enjeux.



Pour donner votre avis, poser des questions ou en savoir plus sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

concertation-plui@saint-etienne-metropole.fr
plui.saint-etienne-metropole.fr

Direction de publication : Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole.
 Conception et réalisation : Aire Publique - décembre 2023
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne Métropole
 2 avenue Grüner - CS 80257,
 42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
 F 04 77 49 21 40
saint-etienne-metropole.fr

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
 la métropole